



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2026

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Conseillers en exercice	15	L'an deux mil vingt-cinq, le 11 mai 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELGEARD, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M LELIEVRE Jean-Pierre.
Conseillers présents	14	
Quorum	8	
Affiché le :		

Etaient présents : BEAUDET Julie, BEAUDOIN Elisa, BEAUDOIN Fabienne, BOUDONNET Fabrice, CAILLEAU Ludovic, FROMENTIN Jérôme, GARNIER Edwina, GIRARDEAU Elodie, LELIEVRE Jean-Pierre, MOREL Emilie, POULEYN Gilbert, POURIEL Mickael, PROVOST Audrey, SZCZESNY Ludovic.

Absents excusés : THOMAS Alain.

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal du 01 avril 2026 n'amène aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1) Proposition de membres pour la Commission CCID
- 2) Membres des commissions communales
- 3) Choix société informatique : sauvegarde externalisée + adresse mail sécurisée mairie
- 4) Désignation référent : sécurité défense incendie
- 5) Désignation référent : déontologue
- 6) Demande de subvention 2026 ADMR
- 7) Nuisances salle l'Orée du Bois
- 8) Projet MIAM
- 9) Calendrier des réunions de conseil
- 10) Questions diverses

1) Proposition de membres pour la Commission CCID

La CCID ou Commission Communale des Impôts Directs a pour rôle principal de donner un avis consultatif sur l'évaluation des valeurs locatives des biens, servant de base aux impôts locaux, afin d'assurer une répartition équitable de la fiscalité.

Elle comprend 6 commissaires dans les communes de moins de 2 000 habitants avec un nombre égal de suppléants.

La désignation des commissaires et suppléants est effectuée par le directeur départemental des finances publiques sur proposition du conseil municipal.



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2026

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

Les noms proposés sont les suivants :

BEAUDET Julie, BEAUDOIN Fabienne, BEAUDUCEL Nadine, BIBRON Camille, CAILLEAU Ludovic, COUSIN Chantal, COUSIN Moïse, DOUHET Laurent, DROUARD Roland, GALLIENNE Patrice, GARNIER Franck, GARRY Alphonse, GOUPIL Jean-Michel, GUIHERY Jérôme, FROMENTIN Jérôme, LAUMONIER Jean-Luc, LELIEVRE Arnaud, MOREL Emilie, PAUCHARD Michel, POULEYN Gilbert, POURIEL Mickaël, POYRAULT Christine, SZCZESNY Ludovic et VIALLATTE Christelle.

2) Membres des commissions communales

La répartition des commissions communales s'établit comme suit :

	Commissions	Référent	Membres
1	Finances	LELIEVRE Jean-Pierre	POULEYN Gilbert, PROVOST Audrey, BEAUDET Julie, POURIEL Mickaël, BEAUDOIN Elisa, MOREL Emilie
2	Bâtiments communaux		
	a) énergie	PROVOST Audrey	SZCZESNY Ludovic, BOUDONNET Fabrice, CAILLEAU Ludovic, POULEYN Gilbert
	b) maintenance / sécurité	POULEYN Gilbert	SZCZESNY Ludovic, PROVOST Audrey
3	Assainissement	POULEYN Gilbert	LELIEVRE Jean-Pierre
4	Voirie, Environnement, Urbanisme et Cadre de Vie	LELIEVRE Jean-Pierre	SZCZESNY Ludovic, BOUDONNET Fabrice, GIRARDEAU Elodie
5	Ecole, Enfance, Jeunesse et Sport	BEAUDET Julie	FROMENTIN Jérôme, CAILLEAU Ludovic, BOUDONNET Fabrice, BEAUDOIN Fabienne
6	Communication, Journal, Animation, Action sociale	BEAUDOIN Fabienne / PROVOST Audrey	MOREL Emilie, FROMENTIN Jérôme, CAILLEAU Ludovic, BEAUDOIN Elisa
7	Appel d'offres	LELIEVRE Jean-Pierre	MOREL Emilie, POULEYN Gilbert, POURIEL Mickaël



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

3) Choix société informatique : sauvegarde externalisée + adresse mail sécurisée mairie

Deux sociétés ont répondu à l'appel d'offres pour sécuriser les données informatiques ainsi que l'adresse mail de la mairie : KOESIO et TOUILLER. Après examen des propositions et pour les prestations de sauvegarde, maintenance et installation, le Conseil décide de passer un contrat avec la société TOUILLER :

- Coût global annuel la 1^{ère} année : 1 841,40 € HT
- Coût global annuel les années suivantes : 1 016,40 € HT
- Coût global annuel sur 5 ans : 5 907,00 € HT

4) Désignation référent : sécurité défense incendie

M POULEYN Gilbert se propose d'être référent de la commune pour la sécurité défense incendie. Le référent fait le lien avec le SDIS Mayenne. Les missions incluent l'information et la sensibilisation des habitants, la préparation des mesures de sauvegarde, et l'organisation des moyens de secours. Il peut également participer à l'élaboration et à la modification des arrêtés et documents opérationnels du service local d'incendie et de secours.

Le conseil municipal à l'unanimité, nomme M. POULEYN Gilbert, référent sécurité défense incendie

5) Désignation référent : déontologue

Après exposé de M. le maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire (délibération du 29/09/2023) Mme Emilie MOYSAN-JEANNARD comme référente déontologue pour la commune de Belgeard, chargée d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local.

6) Demande de subvention 2026 ADMR"

M. POULEYN présente la demande de subvention de l'ADMR au titre de 2026. Cette association a pour rôle le soutien d'aide à la personne (accompagnement, repas, soins, aide-ménagère, garde d'enfants...). En l'absence de M LELIEVRE Jean-Pierre, président de l'ADMR, le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 705 €, montant basé sur le nombre d'habitants.

7) Nuisances salle l'Orée du Bois

Les riverains se plaignent de nuisances olfactives (odeurs nauséabondes provenant du système d'égouts) ainsi que sonores lors des locations pour des manifestations privées. La municipalité souhaite vivement améliorer cette situation.

En conséquence, il est décidé de :

- donner l'accord au devis de la Brigade de l'assainissement pour 546 € TTC pour une mission de diagnostic du réseau d'égouts et de la ventilation



PROCÈS-VERBAL DE REUNION

- de faire une étude de diagnostic phonique des bâtiments afin d'établir la meilleure réponse technique pour améliorer le confort acoustique tant pour la cantine scolaire que pour les riverains.

8) Projet MIAM

Mme BEAUDET fait un compte-rendu de la restitution donnée lors de la dernière réunion du 5 avril dernier. Cette animation durera sur la première semaine de février 2027. Le Kiosque, Tribu, Les Entrelacés et la Cie Oh coorganiseront sur Belgeard un événement qui a pour ambition de rassembler le public local autour d'artistes et de fédérer des initiatives locales. Le fil conducteur est pensé autour de la nourriture. Une information plus détaillée sera faite au dernier trimestre 2026.

9) Calendrier des réunions de conseil

Prochaines réunions :

- Mercredi 24 juin à 19 heures
- Mercredi 26 août à 19 heures
- Vendredi 9 octobre à 19 heures
- Lundi 23 novembre à 19 heures

10) Questions diverses

- Demande de M BRETON Clément pour présenter à un groupe les aménagements paysagers faits dans la cour de l'école. Information à faire à l'équipe scolaire.
- Déclaration d'intention d'aliéner : la commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains situés 4bis L'Aubrière, AE 64 et AE 65 (zone U) et AE 72 (zone A).
- Il manque des tampons sur certaines chaises de la salle. Une opération de maintenance doit être prévue lorsque le matériel sera sorti du stockage
- Il est signalé que certains dossiers des chaises de l'Orée du Bois sont fragilisés.
- Passage des Boucles de la Mayenne prévu le samedi 30 mai de 10 h 20 à 12 h 30. Les signaleurs sont recrutés.
- Accord pour l'installation d'un radar pédagogique pour la durée d'un mois (600 € de location) par le département. M LELIEVRE se renseigne auprès du département sur les aménagements prévus (placement d'une écluse près de l'école).
- M POULEYN fait le compte-rendu de la réunion du 5 mai sur la possibilité de rachat d'électricité produite localement à tarif fixe sur longue durée. La Société Énergie Mayenne (SEM) ouvre la possibilité aux collectivités et entreprises du territoire d'acheter l'électricité



COMMUNE DE BELGEARD
CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2026

PROCÈS-VERBAL DE REUNION

produite par leurs installations photovoltaïques. Accord pour démarrer une étude avec M WESTON Joe

- **Commission de contrôle liste électorale :**

Monsieur le maire informe les élus que selon les dispositions de l'article L.19 du code électoral la régularité de la liste électorale est assurée par une commission qui se réunit au moins une fois par an entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin.

Pour notre collectivité, la commission est composée :

- D'un conseiller municipal (hors mis le maire, les adjoints et les conseillers délégués)
- D'un délégué de l'administration désigné par le préfet
- D'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire

Le conseil municipal après délibération nomme :

- BEAUDOIN Fabienne (titulaire) et BEAUDOIN Elisa (suppléante) : délégué du conseil municipal
- SZCZESNY Ludovic (titulaire) et LEROUX Patrick (suppléant) : délégué du préfet
- CHOUZY Franck (titulaire) et MOREL Emilie (suppléante) : délégué de l'administration

- Petits jeux extérieurs city : une remise en état de ces jeux est souhaitée. Il faut rester vigilant sur la conformité de ces installations. Devis à demander pour un remplacement si l'option de réparation n'aboutit pas.
- La société ETIC a été sollicitée pour l'entretien des espaces verts pour pallier l'absence de notre employé communal. La prestation est de bonne qualité pour un coût de (500 €)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 20

Le secrétaire,
Gilbert POULEYN

Le Maire
Jean-Pierre LELIEVRE